



DECLARATION FSU CSAD 62 – 30 mars 2026

Pour commencer, la FSU tient à remercier les services de la DSDEN pour les documents fournis et pour la qualité des échanges en groupe de travail et la prise en compte effective de nos interventions dans l'intérêt des collègues que nous représentons.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames et Messieurs les représentants du CSAD,

Cette réunion du CSAD se tient dans un contexte de mobilisation croissante des personnels de l'Éducation nationale, confronté-es à des choix budgétaires et politiques qui dégradent toujours davantage leurs conditions de travail et les conditions d'apprentissage des élèves, qui confirment une logique politique que la FSU conteste : celle d'une école du tri, pilotée par des indicateurs, qui renforce les inégalités au lieu de les combattre.

Pour la rentrée 2026, 34 de nos collègues subiront une mesure de carte scolaire, 285 collègues devront effectuer un complément de service, plus de 2 par collègue. L'enveloppe départementale baisse de l'équivalent de 95 emplois. Ces suppressions de postes ou compléments de services impactent de plus en plus d'enseignants. Ces mesures sont pour une grande partie les conséquences de réformes imposées par les différents ministres au cours de ces dernières années.

Rappelons-nous 2023, quand à grand renfort rhétorique, l'institution mettait en avant l'heure de soutien en Français ou en Maths introduite en 6ème, et « en même temps » supprimait la technologie pour ce niveau. Depuis lors, c'est 20 postes occupés par des enseignants de technologie qui ont été supprimés dans notre département. Et quand la technologie n'est pas supprimée, les collègues doivent faire face à des conditions d'exercice dégradées avec, pour cette rentrée 2026, pas moins de 45 compléments de service touchant cette discipline. Pour le dire autrement, nous aurons encore à la rentrée plus d'un collègue sur trois dans lesquels un.e collègue de Techno sera en complément de service.

La rentrée 2024 aura vu l'instauration des groupes de niveaux comme remède à tous les maux ! Il y eut néanmoins 24 mesures de carte scolaire (dont 11 en techno) et nous écrivions à l'époque – pardonnez-moi d'avance de nous auto-citer : « *Alors oui, il y a 46 créations, nous pourrions nous en réjouir. Néanmoins, 34 d'entre elles, soit 84,8%, sont des postes en LM et en Maths. 34 postes qui découlent pour un grand nombre de l'annonce précipitée de la mise en place des groupes de niveaux. Aussi, puisque nous connaissons la capacité de notre gouvernement à changer aussi souvent d'avis que de ministre de l'Education Nationale, nous sommes en droit de nous interroger sur la pérennité de ces postes... !* » Parfois, on aimerait avoir eu tort...

La rentrée 2025 se prépara en dépit de l'absence de textes réglementaires concernant cet « éphémère choc des savoirs » du non moins éphémère ministre Attal, et donc en l'absence, fort heureusement pour nous, d'une extension des groupes de niveaux

aux 4^e/3^eme, extension mise en extinction avant même d'avoir été allumée. Mais toujours une rentrée sous le poids de 24 mesures de carte scolaire.

Venons-en enfin à la préparation de cette rentrée 2026. Deux ans et 4 ministres plus tard, les groupes de niveaux reposent désormais en paix - formulons le souhait que personne n'ira plus les déterrer ! – vive les « collèges en progrès ». Passons rapidement sur la très mauvaise traduction de l'anglicisme « work in progress » pour rappeler l'esprit du plan : « Notre Bienveillante Institution vous accompagnera pour que vous fassiez mieux sans moyens supplémentaires ». À croire qu'à l'Éducation Nationale, on peut tout faire sans moyens, et même avec beaucoup moins de moyens car ici apparaît l'argument démographique, avec un grand D. Nous le disions en janvier, nous le répétons ici. Sur le fond, il ne s'agit pas de nier les chiffres d'évolution du nombre d'élèves à court et moyen terme. Mais bien de regarder d'où nous venons et vers où nous allons. Depuis 2017, le second degré public a accueilli plus de 8000 élèves supplémentaires mais s'est vu supprimer un peu plus de 8000 emplois de professeur·es. Le nombre d'élèves par classe a augmenté, nous avons les classes les plus chargées d'Europe au niveau collège et il faudrait près de 10 000 emplois supplémentaires pour retrouver le taux d'encadrement de 2017. Supprimer des emplois quand les effectifs augmentent, supprimer des emplois quand les effectifs diminuent. Bref, supprimer des emplois : tel est le credo depuis 9 ans. Ce seront donc 34 collègues à la rentrée prochaine qui verront leur poste supprimé, c'est 42 % de plus qu'en 2025. En 4 rentrées scolaire depuis 2023, on aura supprimé les postes de 93 collègues, impactant ainsi 75 % des collèges du Pas-de-Calais.

Qui peut croire dès lors que des ministres cherchent réellement à améliorer le service public d'éducation lorsque, par leurs décisions, ils dégradent fortement les conditions de travail des personnels ? Ces mêmes ministres qui, pour faire diversion, mettent en avant un pilotage par l'évaluation avec les campagnes d'évaluation des élèves, les campagnes d'auto-évaluation des établissements ... pour faire peser au local et sur les équipes la responsabilité des difficultés rencontrées. Il est surprenant de constater que, dans cette frénésie d'évaluation, les ministres et leurs réformes ne sont, quant à eux et elles, jamais ou très peu évalués.

C'est pourquoi La FSU appelle à amplifier les mobilisations dans le cadre de l'intersyndicale de l'Éducation par une semaine d'actions du 30 mars au 3 avril, et en particulier par une journée de grève le 31 mars. Les personnels exigent l'abandon des suppressions d'emplois, exigent des créations de postes à la hauteur des besoins, et un autre budget pour l'Éducation nationale.